

SAMSUNG ELECTRONICS BENELUX (« Samsung »)

GARANTIE LIMITÉE

GÉNÉRALITÉS

Le présent document définit les conditions de la garantie limitée de Samsung pour les utilisateurs finaux-consommateurs (la « **Garantie** »). Samsung fournit également une assistance commerciale distincte pour les utilisateurs finaux professionnels. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de Samsung à l'adresse Samsung.com.

Au sens de la présente Garantie, l'« utilisateur final professionnel » désigne toute personne qui utilise des produits Samsung dans le cadre de l'exercice de ses activités commerciales ou professionnelles. Cela comprend également toute personne physique agissant dans le cadre de son entreprise ou de ses activités commerciales ou professionnelles conformément à la loi. Toute personne ne répondant pas à ces critères sera considérée comme « consommateur final-utilisateur » (ci-après le « **Consommateur** »).

La Garantie s'applique à toutes les demandes adressées à Samsung par les Consommateurs qui ont acheté au sein de l'Espace économique européen ou en Suisse (collectivement : les « **Territoires** ») le 10 novembre 2015 ou après, un produit proposé à la vente par une entité de Samsung Electronics établie au sein des Territoires. En cas de contradiction entre les conditions de la présente Garantie et la documentation fournie dans l'emballage du produit, la documentation finale fournie dans l'emballage du produit prévaudra.

La présente Garantie s'applique aux Consommateurs qui sont légalement propriétaires du produit. Les Consommateurs qui utilisent un produit Samsung dans le cadre d'une location simple ou d'un crédit-bail doivent contacter le loueur ou la société de leasing pour déterminer l'applicabilité de cette Garantie. Les produits réparés qui sont de nouveau proposés à la vente ne sont pas couverts par la présente Garantie.

ATTENTION ! LA PRÉSENTE GARANTIE EST UNE GARANTIE CONSTRUCTEUR COMMERCIALE QUI CONFÈRE DES DROITS SUPPLÉMENTAIRES ET NE MODIFIE AUCUNEMENT LES DROITS LÉGAUX DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS EN VERTU DES LOIS APPLICABLES EN MATIÈRE DE VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION.

QUE COUVRE CETTE GARANTIE ?

Période de garantie standard

Samsung garantit que le produit est exempt de défauts matériels et de défauts de fabrication pendant 24 mois à compter de la date du premier achat du produit par le Consommateur initial (ci-après la « **Date d'Achat Initiale** »). Aucune réclamation ni demande formulée dans le cadre de la présente Garantie au-delà de la période de garantie prévue ci-dessus ne sera acceptée. Les interventions effectuées au titre de la Garantie ne sauraient affecter la durée de celle-ci, sauf disposition contraire prévue dans la législation nationale.

Garantie pour les pièces

Samsung offre les garanties prolongées suivantes, valables à compter de la Date d'Achat Initiale, pour des pièces spécifiques (les coûts de main-d'œuvre pour l'installation de ces pièces ne sont pas inclus) :

<i>Cavité en céramique émail des fours à micro-ondes :</i>	5 ans
<i>Moteur Direct Drive des lave-linge :</i>	10 ans
<i>Moteur Direct Drive des aspirateurs :</i>	10 ans
<i>Compresseur à inverseur des réfrigérateurs :</i>	10 ans
<i>Compresseurs des climatiseurs :</i>	5 ans
<i>Compresseurs des systèmes de chauffage économique :</i>	5 ans

Consommables

Les éléments suivants sont des consommables (sauf dispositions contraires prévues dans la législation nationale). Par conséquent, aucune baisse habituelle des performances liée à l'usure due à un usage normal du produit par les Consommateurs ne saurait être considérée comme un défaut. Les garanties suivantes sont donc prévues :

<i>Batterie :</i>	12 mois à compter de la Date d'Achat Initiale
<i>Batterie pour aspirateur robot :</i>	6 mois à compter de la Date d'Achat Initiale
<i>Filtre à eau pour réfrigérateur :</i>	Aucune garantie
<i>Sac aspirateur :</i>	Aucune garantie
<i>Filtre HEPA pour aspirateur :</i>	Aucune garantie
<i>Cartouche de toner pour imprimante :</i>	6 mois à compter de la Date d'Achat Initiale/portée de l'imprimante (panne mécanique ou électrique)
<i>Unité d'imagerie pour imprimante :</i>	6 mois à compter de la Date d'Achat Initiale/portée de l'imprimante (panne mécanique ou électrique)
<i>Courroie de transfert pour imprimante :</i>	6 mois à compter de la Date d'Achat Initiale/portée de l'imprimante
<i>Collecteur de toner usagé pour imprimante :</i>	Aucune garantie

MISE À JOUR LOGICIELLE

Le logiciel de certains appareils électroniques doit être mis à jour périodiquement afin d'assurer un fonctionnement optimal de ces derniers avec d'autres périphériques et réseaux. Samsung mettra à disposition toutes ces mises à jour gratuitement en ligne sur www.samsung.com et/ou sur un autre support. Il incombe au Consommateur d'effectuer ces mises à jour et de veiller à ce que le produit dispose de la version la plus récente du logiciel. Si un problème rencontré avec le produit peut être résolu en installant la version gratuite la plus récente du logiciel de Samsung, Samsung ne considérera pas ce problème comme un problème couvert par la présente Garantie.

OBLIGATIONS DE SAMSUNG

Samsung s'engage, durant la période de garantie et conformément aux dispositions de la présente Garantie, soit à réparer les défauts du produit Samsung, soit à remplacer celui-ci (sans prise en charge, dans la mesure autorisée par la loi, des frais de transport, d'enlèvement et d'installation du produit), selon ce que Samsung choisit de faire (sauf disposition contraire du droit national), et ce dans un délai raisonnable. Les pièces de rechange et les appareils fournis en remplacement du produit Samsung seront livrés sur la base d'un échange, et peuvent à leur tour être soit neufs soit réparés de façon à être fonctionnellement identiques à un nouveau produit, sauf disposition contraire du droit national. Le produit réparé ou de remplacement bénéficie de la période de garantie résiduelle du produit initial, ou d'une période plus longue si le droit national l'impose. Toutes les pièces d'origine remplacées dans le cadre de la présente garantie sont la propriété de Samsung et les pièces neuves ou de remplacement sont la propriété du Consommateur.

UTILISATION DE LA GARANTIE

Lorsqu'une intervention dans le cadre de la présente Garantie s'avère nécessaire, le Consommateur doit appeler la ligne de Services et d'Informations de Samsung et suivre les conseils et instructions qu'on lui donnera. Samsung pourra éventuellement diagnostiquer le problème à distance et, pour ce faire, il sera demandé au Consommateur de donner à Samsung ou à son représentant l'autorisation d'accéder à distance au produit. Les coordonnées de Samsung et de la ligne de Services et d'Informations de Samsung sont mentionnées au bas de la présente Garantie.

La présente Garantie n'est valable que si le Consommateur est en mesure de présenter une preuve valable d'achat du produit par le Consommateur initial, à savoir une facture d'origine, un bon de caisse, ou toute autre preuve d'achat valable selon les prescriptions du droit national en vigueur, avec mention de la date d'achat, du nom du vendeur, du nom du produit et du numéro de produit.

RÉPARATIONS SOUS GARANTIE

Les réparations réalisées dans le cadre de la présente Garantie doivent être effectuées par un Service technique agréé par Samsung. Aucun remboursement ni indemnisation ni garantie ne sont offerts pour des réparations réalisées par un technicien non agréé.

MODIFICATIONS

Le produit ne peut pas être considéré comme défectueux s'il doit être modifié pour être conforme au droit national en vigueur, aux normes techniques ou de sécurité locales et/ou aux réglages de réseau en usage dans un pays autre que celui pour lequel le produit a été initialement conçu et fabriqué, comme cela est indiqué sur le produit, l'emballage d'origine et/ou le manuel d'emploi d'origine. La présente garantie ne couvre pas de tels changements ou modifications, n'offre aucune indemnisation pour ceux-ci, ni pour tout dommage qui pourrait en résulter.

EXCLUSIONS

Les cas suivant sont expressément exclus de la présente Garantie :

- (a) Les contrôles, entretiens périodiques et réparations ou remplacements de pièces pour cause d'usure normale ;
- (b) Les dommages externes, y compris sans s'y limiter les rayures et traces d'impact ;
- (c) Les frais de transport, d'enlèvement ou d'installation du produit ;
- (d) Les défauts ou dommages résultant de toute cause non attribuable à la production ou au développement du produit (y compris sans s'y limiter les dégâts causés par le feu, les eaux, les actes négligents, les virus, les mauvaises utilisations, etc.) ;
- (e) Toute utilisation du produit dans un environnement professionnel, une entreprise, un commerce ou une activité professionnelle ;
- (f) Tout usage abusif ou erroné, y compris sans s'y limiter tout écart par rapport à l'usage correct du produit aux fins pour lesquelles il est destiné et par rapport aux consignes d'utilisation et d'entretien de Samsung ;
- (g) Toute utilisation du produit en combinaison avec des chargeurs et autres accessoires non validés par Samsung pour être utilisés avec ce produit ;
- (h) Les défauts du produit résultant d'une installation erronée ou incomplète, d'une utilisation non conforme aux normes techniques et de sécurité en vigueur, ou d'un non-respect des instructions ou du mode d'emploi du produit, à moins que l'installation n'ait été réalisée par Samsung ;
- (i) Les dommages à la batterie causés par une surcharge ou une utilisation non conforme aux instructions spécifiques pour le produit spécifiées dans le mode d'emploi ;

- (j) Les cas pour lesquels le nom du modèle, le numéro de série (IMEI) ou le numéro de produit ont été délibérément modifiés, effacés, éliminés ou rendus illisibles sur le produit ;
- (k) Les cas pour lesquels les sceaux apposés sur la batterie ou sur le compartiment batterie ont été rompus ou montrent des signes de manipulations non autorisées ;
- (l) Les cas pour lesquels le produit a été endommagé du fait d'une reconfiguration des logiciels ou des composantes matérielles du produit expédié, à moins que Samsung n'ait donné son accord préalable ;
- (m) Les cas pour lesquels l'écran est endommagé ;
- (n) Les cas pour lesquels le Consommateur refuse de communiquer à Samsung un mot de passe ou une autre donnée de sécurité du produit alors que ces données sont requises pour fournir les services prescrits par la présente Garantie ;
- (o) Les défaillances susceptibles d'être résolues par l'installation d'un logiciel officiel ou d'une mise à jour d'un logiciel non fournis par Samsung, mais disponibles gratuitement sur le marché ;
- (p) Les problèmes susceptibles d'être résolus à l'aide des méthodes de réparation standard de Samsung (commande automatique ou commande à distance, pièces susceptibles d'être installées par le Consommateur), à moins que le Consommateur n'ait refusé d'utiliser de telles méthodes en l'absence de raison valable.

Les frais des services de réparation fournis par Samsung dans un des cas précités seront facturés au Consommateur pour la main-d'œuvre prestée, le transport et les pièces de rechange. La réinstallation du logiciel d'origine peut également être facturée.

DONNÉES ET ÉLÉMENTS DU CONSOMMATEUR SE TROUVANT DANS LE PRODUIT

Samsung rejette toute responsabilité concernant la carte SIM, les cartes mémoire, les CD, les DVD, les autres supports de stockage et autres éléments appartenant au Consommateur qui n'ont pas été retirés du produit avant son renvoi pour réparation.

La présente Garantie ne couvre aucun logiciel ni matériel de tiers, susceptibles d'avoir été emballés ou vendus avec le produit Samsung.

Le Consommateur assume lui-même la responsabilité de faire une sauvegarde ou de protéger de toute autre façon ses données contre la perte, la destruction ou la dégradation. Samsung rejette toute responsabilité de perte de données, quelle qu'en soit la cause.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Dans la mesure maximale permise par la loi, la présente Garantie sera la seule et unique source d'indemnisation et de réclamation pour le Consommateur à l'égard de Samsung. Samsung rejette toute responsabilité de tout dommage indirect ou consécutif résultant du produit. Aucune disposition de la présente Garantie ne limite la responsabilité de Samsung (dans la mesure où celle-ci peut exister) envers le Consommateur pour ce qui concerne les blessures corporelles ou le décès, la fraude, les agissements délibérés ou négligences grossières ou tout autre cas pour lequel Samsung n'est pas autorisé à limiter sa responsabilité suivant le droit national ou européen. Toute possibilité qu'aurait Samsung de réduire ou rejeter valablement sa responsabilité s'applique également à ses employés, collaborateurs, représentants, administrateurs et agents.

Dans la mesure maximale permise par la loi, Samsung rejette toute responsabilité pour toute erreur dans la fourniture d'un service résultant du fait que Samsung ou ses agents, collaborateurs ou prestataires de service ont été retardés, gênés ou empêchés dans la réalisation et l'accomplissement de leurs obligations dans le cadre de la présente Garantie pour des raisons indépendantes de leur volonté. La présente Garantie ne porte pas atteinte aux droits du Consommateur garantis par la loi en matière de contrat d'achat conformément au droit national en vigueur.

GARANTIE EUROPÉENNE

Les Consommateurs peuvent faire une demande de services sous garantie dans tous les Territoires en contactant le service clientèle local concerné de Samsung Electronics. Le droit au recours en Garantie est évalué selon les règles (telles que la période de garantie et le type de services à prester) en vigueur dans le Territoire sur lequel le recours en garantie est déposé.

COORDONNÉES DE SAMSUNG

Appelez la ligne de Services et d'Informations de Samsung en composant le 02 201 2418 (tarif local).

Heures d'ouverture :

Lundi – vendredi : 08h00 – 21h00

Samedi : 10h00 – 16h00